

# SICAV L'INVESTISSEUR

## SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

### AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de la « SICAV L'INVESTISSEUR » et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels pour la période allant du premier Janvier au 31 mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1 324 903 Dinars, un actif net de 1 305 807 Dinars et un résultat bénéficiaire de la période de 49 772 Dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires, comprenant le bilan au 31 mars 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### ***Etendue de l'examen :***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

#### ***Conclusion :***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la « SICAV L'INVESTISSEUR » arrêtés au 31 mars 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la « SICAV L'INVESTISSEUR » des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Dans ce cadre, il ressort que les actifs de la « SICAV L'INVESTISSEUR » représentés en valeurs mobilières totalisent 80,52% de l'actif total au 31 mars 2016. Cette proportion est en dépassement du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 30 Avril 2016

**Le commissaire aux comptes**

**Fethi NEJI**

**BILAN**  
arrêté au 31 / 03 / 2016  
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<b>4-1</b>	<b>1 066 782</b>	<b>1 050 651</b>	<b>1 021 258</b>
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	696 035	754 507	649 517
b - Obligations et Valeurs assimilées	4-3	370 747	296 144	371 741
c - Autres Valeurs		-	-	-
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>258 121</b>	<b>339 606</b>	<b>254 538</b>
a - Placement monétaires	4-4	207 284	268 763	204 983
b - Disponibilités	4-5	50 837	70 843	49 556
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>		-	-	-
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 324 903</b>	<b>1 390 257</b>	<b>1 275 796</b>
<u>PASSIF</u>				
<b>PA 1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>4-6</b>	19 095	17 993	19 760
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>		-	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>19 095</b>	<b>17 993</b>	<b>19 760</b>
<u>ACTIF NET</u>				
<b>CP 1 -Capital</b>	<b>4-7</b>	1 262 609	1 322 711	1 217 114
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>43 199</b>	<b>49 553</b>	<b>38 922</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-8	38 922	46 249	3
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 277	3 305	38 919
<b>ACTIF NET</b>	<b>4-9</b>	<b>1 305 807</b>	<b>1 372 265</b>	<b>1 256 036</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 324 903</b>	<b>1 390 257</b>	<b>1 275 796</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Période du 1er Janvier au 31 Mars 2016**  
(Unité : en Dinars)

	<i>Notes</i>	<i>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/12/2015</i>
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u></b>		<b>5 085</b>	<b>3 758</b>	<b>41 380</b>
a - Dividendes	<b>5-1</b>	-	-	24 962
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	<b>5-2</b>	5 085	3 758	16 418
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	<b>5-3</b>	<b>2 411</b>	<b>3 023</b>	<b>10 765</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>7 497</b>	<b>6 781</b>	<b>52 144</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	<b>5-4</b>	<b>- 3 220</b>	<b>- 3 450</b>	<b>- 13 196</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>4 277</b>	<b>3 331</b>	<b>38 948</b>
<b><u>PR 3 - Autres produits</u></b>		-	-	-
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>		-	- 24	- 24
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 277</b>	<b>3 308</b>	<b>38 925</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>	<b>5-5</b>	-	- 3	- 5
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>4 277</b>	<b>3 305</b>	<b>38 919</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation )</u></b>		-	<b>3</b>	<b>5</b>
* Variation des +/- values potentielles sur titres		50 476	- 68 663	- 48 378
* +/- values réalisées sur cession des titres		- 4 792	12 392	- 112 790
* Frais de négociation de titres		- 190	- 383	- 1 227
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>49 772</b>	<b>(53 346)</b>	<b>(123 471)</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**Période du 1er Janvier au 31/03/2016**

(Unité : en Dinars )

	<i>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/12/2015</i>
<b><u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u></b>			
a - Résultat d'exploitation	4 277	3 308	38 925
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	50 476	- 68 663	- 48 378
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 4 792	12 392	- 112 790
d - Frais de négociation de titres	- 190	- 383	- 1 227
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	-	-	<b>- 46 302</b>
<b><u>AN 3 - Transaction sur le capital</u></b>			
a - Souscriptions	-	-	<b>6 571</b>
* Capital	-	-	6 818
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 290
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	43
b - Rachats	-	<b>- 1 673</b>	<b>- 8 046</b>
* Capital	-	- 1 667	- 8 333
* Régularisation des sommes non distrib.	-	52	335
* Régularisation des sommes distrib.	-	- 59	- 48
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>49 772</b>	<b>- 55 020</b>	<b>- 171 249</b>
<b><u>AN 4 - Actif Net</u></b>			
a - En début de période	1 256 036	1 427 285	1 427 285
b - En fin de période	1 305 807	1 372 265	1 256 036
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>			
a - En début de période	18 209	18 229	18 229
b - En fin de période	18 209	18 207	18 209
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>71,712</b>	<b>75,370</b>	<b>68,978</b>
<b>AN 6 TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,96%</b>	<b>-3,74%</b>	<b>-8,66%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

### NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels au 31 mars 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3-1 : Prise en compte du portefeuille actions et valeurs assimilées ainsi que les revenus y afférents**

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées, sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions**

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

### **3-3 : Prise en compte des autres placements et des revenus y afférents**

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires, sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille**

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du Portefeuille titres.

En principe, les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base du coût d'acquisition ;
- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

### **3-5 : Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition

### 3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%,0,1%,0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement et ce, à partir du 01/11/2002. Ces charges sont les seules charges supportées par la SICAV.

### NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

#### 4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/03/2016 un montant net de 1 066 782 Dinars, se détaillant par valeur, comme suit :

Portefeuille titre	Nombre	Coût d'acquisition	Cours au 31.03.2016	Valeurs au 31-03-2016	% de l'actif
<b>Actions et droits rattachés</b>		<b>836 430</b>		<b>696 035</b>	<b>52,53%</b>
ARTES	10 491	80 341	8,266	86 718	6,55%
ASSAD	2 173	16 931	4,641	10 085	0,76%
ATB	7 000	32 115	5,280	36 960	2,79%
ATL	4 779	12 115	3,041	14 533	1,10%
ATIJJARI Bank	2 500	69 000	28, 286	70 715	5,34%
BTE ADP	1 650	48 945	17,070	28 166	2,13%
CAR CEMENT	16 375	45 367	1,313	21 500	1,62%
CIL	500	6 338	16,148	8 074	0,61%
NEW BODY LINE	12 000	79 320	6,256	75 071	5,67%
SERVICOM	1 000	14 193	5,509	5 509	0,42%
SFBT	2 023	44 268	26,181	52 964	4,00%
SIAME	12 000	29 520	2,251	27 012	2,04%
SIPHAT	3 450	79 948	5,210	17 975	1,36%
SOMOCER	7 440	19 917	1,639	12 194	0,92%
SOTEMAIL	2 385	6 917	1,960	4 675	0,35%
SOTRAPIL	1 673	40 700	9,900	16 563	1,25%
SOTUVER	13 600	61 195	3,705	50 388	3,80%
TPR	7 000	22 080	3,129	21 903	1,65%
TUNIS RE	4 800	44 366	8,327	39 970	3,02%
WIFACK BANK	14 000	82 854	6,790	95 060	7,17%
<b>Obligations</b>		<b>359 980</b>		<b>370 747</b>	<b>27,98%</b>
ATL 2013-1	1 000	100 000		105 113	7,93%
BNA 2009 SUB	1 000	59 980		62 521	4,72%
HL SUB 2015-1	1 000	100 000		102 199	7,71%
TL 2013-2 B	1 000	100 000		100 914	7,62%
<b>TOTAL</b>		<b>1 196 410</b>		<b>1 066 782</b>	<b>80,52%</b>

#### 4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève à un montant de 696 035 Dinars. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
Actions et droits rattachés	836 430	963 929	780 339
Différence d'estimation sur actions	-140 395	-211 185	-191 420
Actions SICAV	0	1 734	60 049
Différence d'estimation sur actions SICAV	0	29	549
<b>Total</b>	<b>696 035</b>	<b>754 507</b>	<b>649 517</b>

#### 4-3 : Obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent, au 31/03/2016, un montant de 370 747 Dinars. Elles se présentent comme suit :

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
Obligations	359 980	286 650	359 980
Intérêts courus	10 767	9 494	11 761
Intérêts intercalaires courus sur obligations	0	-	-
<b>Total</b>	<b>370 747</b>	<b>296 144</b>	<b>371 741</b>

#### 4-4 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent à 207 284 Dinars au 31/03/2016. Ils se présentent comme suit :

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
BTCT	-	62 000	-
intérêts précomptés /BTCT	-	-2 097	-
Intérêts courus/BTCT	-	1 039	-
Compte à terme	200 000	200 000	200 000
Intérêts courus / Compte à terme	7 284	7 821	4983
<b>Total</b>	<b>207 284</b>	<b>268 763</b>	<b>204 983</b>

#### 4-5 : Disponibilités

Au 31/03/2016, les disponibilités constituées, exclusivement, d'avoir en banque s'élèvent à 50 837 Dinars :

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
Avoirs en Banque	50 837	70 843	49 556
Sommes à l'encaissement	-	-	-
<b>Total</b>	<b>50 837</b>	<b>70 843</b>	<b>49 556</b>

#### 4-6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant, au 31/03/2016, à 19 095 Dinars, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
Gestionnaire	2 291	2 337	3 059
Commission réseau	16 171	14 874	15 849
Commission dépositaire	633	782	852
<b>Total</b>	<b>19 095</b>	<b>17 993</b>	<b>19 760</b>

#### 4-7 : Capital

Au 31/03/2016, le capital a atteint un niveau de 1 262 609 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 4,5% par rapport au montant arrêté à la date du 31/03/2015, et une hausse de 3,7% par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2015. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Capital social	1 410 552	1 412 068	1 412 067
Souscriptions	-	-	6 818
Rachats	-	-1 667	-8 333
Frais de négociation de titres	-190	-383	-1 227
Variation d'estimation / actions	-140 395	-211 185	-191 420
Variation d'estimation / OPCVM	-	29	549
Plus value/ actions	4 140	11 371	15 648
Moins value/ actions	-10 123	-	-129 775
Plus value/ OPCVM	1 192	1 021	1 390
Moins value/ OPCVM	-	-	-53
+/- val/report OPCVM	-549	-390	-390
+/- val/report actions	191 420	142 883	142 883
+/- val/report obligation	-	-	-
<b>Sous-total 1</b>	<b>1 456 047</b>	<b>1 353 747</b>	<b>1 248 157</b>
Sommes non distribuables / exercice clos	-193 438	-31 088	-31 088
Régul des sommes non distribuables (souscription)	-	-	-290
Régul des sommes non distribuables (rachats)	-	52	335
<b>Sous-total 2</b>	<b>-193 438</b>	<b>-31 036</b>	<b>-31 043</b>
<b>Capital social</b>	<b>1 262 609</b>	<b>1 322 711</b>	<b>1 217 114</b>

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2016, se détaillent ainsi:

**Capital au 31-12-2015**

Montant	1 217 114
Nombre de titres	18 209
Nombre d'actionnaires	42

**Souscriptions réalisées**

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0

**Rachats effectués**

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

**Autres mouvements**

Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	50 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-4 792
Frais de négociation de titres	-190
Régularisation des sommes non distribuables	0

**Capital au 31-03-2016**

Montant	1 262 609
Nombre de titres	18 209
Nombre d'actionnaires	42

**4-8 : Sommes distribuables des exercices antérieures**

Les sommes distribuables des exercices antérieures s'élèvent au 31/03/2016 à 38 922 Dinars et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
Report à nouveau sur arrondis de coupons	-	-	3
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	38 922	46 249	-
<b>Total</b>	<b>38 922</b>	<b>46 249</b>	<b>3</b>

#### 4-9 : Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du 1er trimestre 2016, à 1 305 807 Dinars enregistrant ainsi une diminution par rapport au même trimestre de l'année 2015 de 4,8% et une augmentation de 4,0% par rapport au niveau atteint à la fin de l'année 2015.

DESIGNATION	31-03-2016	31-03-2015	31-12-2015
Capital	1 262 609	1 322 711	1 217 114
Sommes distribuables	43 198	49 554	38 922
<b>Total</b>	<b>1 305 807</b>	<b>1 372 265</b>	<b>1 256 036</b>

#### NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

##### 5-1 : Dividendes

Courant le premier trimestre 2016, aucun revenu n'a été enregistré sous forme de dividende :

DESIGNATION	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus des actions	-	-	24 468
Revenus OPCVM	-	-	494
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 962</b>

##### 5-2 : Revenus des obligations et valeurs assimilées

Ce poste enregistre au titre du premier trimestre 2016, un montant de 5 085 Dinars, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus des obligations et Val assimilées (Potentiel)	10 766	9 494	11 761
Revenus des obligations et Val assimilées (Report)	-11 761	-11 816	-11 816
Revenus des obligations et Val assimilées (Réalisé)	6 080	6 080	16 472
<b>Total</b>	<b>5 085</b>	<b>3 758</b>	<b>16 418</b>

##### 5-3 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 2 411 Dinars au terme du premier trimestre 2016. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Revenus bons de trésor (Potentiel)	-	1 039	-
Revenus bons de trésor (Report)	-	-516	-516
Revenus bons de trésor (Réalisé)	-	-	1 678
Revenus compte à terme (Potentiel)	7 285	7 821	4 983
Revenus compte à terme (Report)	-4 983	-5 572	-5 572
Revenus compte à terme échus	-	-	9 370
Intérêts sur comptes de dépôts	109	251	822
<b>Total</b>	<b>2 411</b>	<b>3 023</b>	<b>10 765</b>

#### 5-4 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint au 31/03/2016, un montant de 3 220 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Rémunération du Gestionnaire (1)	2 576	2 760	10 556
Rémunération de réseau (2)	322	345	1 320
Rémunération du dépositaire (3)	322	345	1 320
<b>Total</b>	<b>3 220</b>	<b>3 450</b>	<b>13 196</b>

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,8% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. Au terme de la convention de gestion signée entre les parties, la société « STB MANAGER » supporte l'ensemble des charges inhérentes à la gestion de la SICAV (redevance CMF, honoraires commissaire aux comptes, frais de publication, frais de conseil, jeton de présence...).

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

#### 5-5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Les régularisations effectuées sur le résultat d'exploitation courant le premier trimestre 2016, se présentent comme suit :

DESIGNATION	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
Régularisation des sommes distribuables Exercice en cours (souscription)	-	-	42
Régularisation des sommes distribuables Exercice en cours (rachats)	-	-3	-48
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-3</b>	<b>-5</b>